

Comment faire parler les silences médiatiques ? Le cas des risques professionnels et du travail des femmes

François Provenzano (Université de Liège)

Pour citer ce texte : François Provenzano, « Comment faire parler les silences médiatiques ? Le cas des risques professionnels et du travail des femmes », compte rendu des interventions de Claire Blandin et Éric Geerkens, Liège, 26 avril 2022, *Dé_montages* [en ligne], février 2023, URL : <https://demontages.phl-lab.uliege.be/dire-le-monde-ouvrier-et-ne-pas-l-entendre/>

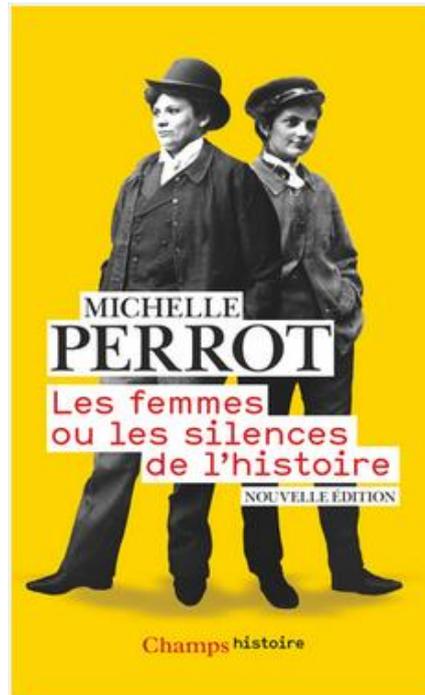
Cette séance accorde une place à l'histoire des médias, comme perspective susceptible de nourrir le projet d'une éducation critique aux médias. Les deux intervenant·es sont en effet historien·ne contemporanéistes, habitué·es à considérer le poids des représentations médiatiques dans la construction des séquences historiques. Les médias (presse généraliste, presse spécialisée, médias audiovisuels) constituent dès lors à la fois des sources et des objets d'histoire, comme le montrent leurs différents travaux.

Le travail de Claire Blandin se situe à l'intersection de l'histoire des médias et de l'histoire culturelle. Elle s'intéresse à la façon dont les médias du second XX^e siècle mettent en circulation des normes socialement partagées, concernant [la « jeunesse »](#), [la « famille »](#) ou [les identités de genre](#) et [les rôles sociaux qui leur sont attribués](#). Elle a coordonné chez Armand Colin le chantier collectif du [Manuel d'analyse de la presse magazine](#), qui constitue un outil de référence pour l'étude de ce secteur médiatique particulier.

Éric Geerkens est spécialiste d'histoire du travail, histoire des entreprises et histoire du monde ouvrier, en particulier dans la Belgique de la Révolution industrielle. Son approche historique des réalités du travail passe entre autres par un type de sources très particulier, les enquêtes ouvrières. Celles-ci documentent notamment les enjeux de santé publique et la manière dont furent (plus ou moins) encadrées certaines maladies professionnelles particulièrement lourdes comme [la silicose des mineurs](#). Son travail d'archive rencontre ainsi la question de la construction sociale de la classe ouvrière, au croisement d'enjeux économiques, politiques et scientifiques. Il a co-dirigé à La Découverte un vaste ouvrage collectif de référence sur [Les Enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine](#).

La séance qui les rassemble permet de donner une profondeur historique à certains enjeux actuels de l'éducation aux médias, en particulier ceux qui concernent les représentations médiatiques de catégories sociales minorées dans l'espace public.

En effet, Éric Geerkens et Claire Blandin ont choisi d'envisager deux cas de « silences médiatiques ». Ils entendent par là des formes d'invisibilité, ou de présence à bas bruit, de phénomènes sociaux comme les risques professionnels et le travail des femmes – deux dossiers bien traités notamment dans les ouvrages suivants :



Ces silences, toujours relatifs, méritent d'être interrogés en tant qu'objets d'une histoire à la fois médiatique et culturelle : à quelles réalités structurelles (stratégies d'acteurs, logiques de supports médiatiques, contraintes institutionnelles, etc.) peut-on les rapporter ? comment rendre compte de leur présence, alors même qu'ils n'existent qu'en creux des représentations dominantes ? quelle interprétation en donner, qui évite autant les facilités du complotisme (« les médias mentent ») que celles du réductionnisme (« la société est bien ainsi ») ?

Le cas envisagé par Éric Geerkens s'apparente d'abord à un constat d'échec pour l'historien : la presse ne parle pas des maladies des mineurs. L'enquête consiste alors à chercher à faire parler ce silence, pour en saisir les logiques inséparablement scientifiques, industrielles, économiques, juridiques et médiatiques. Dans ce silence se mêlent en effet l'usage de l'expertise scientifique comme instrument d'objectivation (et de minoration) d'un risque, la nécessité pour l'industrie de garantir une main d'œuvre constante, et pour l'État d'éviter des frais de réparation trop élevés, enfin l'éclatement des sources médiatiques en différents secteurs plus ou moins confidentiels (presse technique, presse médicale, presse syndicale, etc.), qui rend son accès complexe pour l'historien. Pour la presse quotidienne, la Belgique dispose de l'outil de recherche proposé par la Bibliothèque Royale : [BelgicaPress](#).



Cherchez dans les journaux numérisés de KBR

Le portail BelgicaPress vous donne actuellement accès à 127 journaux belges dits de « grande presse », majoritairement à parution quotidienne (1814-1970).

La période prioritaire s'étend de la Révolution belge et de la création de la Belgique indépendante (1830) au 31.12.1950, en ce compris la plupart des journaux parus sous censure allemande durant les deux guerres mondiales. La sélection des titres numérisés s'est fondée sur un souci de représentativité géographique, philosophique, idéologique et linguistique. Certains projets réalisés en partenariats ont en outre permis d'inclure au corpus initial des titres de la fin de la période française (1814-1815) et de la période hollandaise (1815-1830). Un seul titre – le quotidien bruxellois *Le Soir* – a pu être numérisé jusqu'à l'année 1970 incluse.

Grâce au procédé OCR (Optical Character Recognition), vous pouvez effectuer une recherche plein texte dans 3.806.125 pages conservées à la Section des Journaux et Médias contemporains.

Attention: pour chercher dans la collection des périodiques, veuillez consulter www.belgicaperiodicals.be.

Sur la période de 1944 à 1964, environ 300 articles ressortent avec le mot-clé « silicose » ; les fréquences de mentions dans les titres de presse peuvent être corrélées à la famille politique des journaux, mais surtout à la participation au pouvoir, ou à l'opposition, de ladite famille politique : un titre sera d'autant moins enclin à parler de la silicose que la famille politique à laquelle il est associé participe au gouvernement en place.

De manière générale, le discours médiatique est plutôt lénifiant, voire mensonger, à l'égard de la situation des mineurs et en particulier de la surexposition des mineurs italiens à des risques sanitaires importants. Le récit dominant consiste à ramener une « question angoissante », celle de la maladie de la silicose et de ses ravages, à « un seul problème particulier », les conditions d'insalubrité de logement des émigrés italiens en Belgique. Autrement dit, à faire basculer une question potentiellement publique de risques professionnels vers une question privée de logements, elle-même alimentée par l'expression alors assez décomplexée d'un racisme anti-migrants.

LE SOIR

UNE QUESTION ANGOISSANTE

Les mineurs italiens en Belgique

IV. — Un seul problème particulier : les taudis. Le reste appartient au domaine général de la protection de tous les mineurs

Il est temps de s'arrêter un peu, et de faire dialoguer un Belge et un Italien — les supposant tous deux doués d'objectivité et d'une certaine connaissance des choses dont ils parlent.

L'Italien ouvre le feu, en insistant sur la question des taudis :

— Trouvez-vous qu'il soit admissible, dit-il, de loger nos mineurs dans ces sinistres camps de baraques ?

— C'est inadmissible, répond le Belge. Mais vous savez mieux que moi que trop d'Italiens sont des « volontaires pour taudis ». Seul leur importe le loyer. De plus, ils veulent vivre en communautés. Ils n'aiment pas à se disperser dans la campagne belge. Même si on trouvait à chaque famille la petite ferme en plein champ, irait-elle s'y installer ? Seuls les Flamands désirent ce régime. Et il leur a fallu deux générations pour s'y habituer...

L'Italien. — Alors ? Il n'y a rien à faire ?

Le Belge. — Si. Et on y travaille. Mais il faut que le mineur italien, soutenu par l'opinion publique belge, fasse un effort personnel. Il vit en pays étranger, il doit tenter de s'adapter à certains usages, et même à certains tarifs. Que pouvons-nous faire si le mineur italien renâcle devant un loyer qui n'estraie plus le mineur belge depuis longtemps ?

compris qu'elle avait, non seulement un devoir moral à accomplir, mais aussi à montrer, par un exemple, sa participation à l'action de la Haute-Autorité pour le Charbon et l'Acier, autorité supranationale à laquelle ce pays donne une contribution de premier ordre...

Le Belge. — En somme, nous voilà presque d'accord ?

L'Italien. — Oui. Pour autant que la Commission puisse obtenir des résultats décisifs. Mais ce qui était important, à mon sens, c'était de reconnaître la réalité du « Problème des mines belges ». Si en plus, on l'affronte avec décision et justice, tout ira bien...

Le Belge. — Selon vous, que devraient obtenir les mineurs italiens de Belgique ?

L'Italien. — D'abord, les mineurs italiens ne doivent pas être recrutés exclusivement pour les travaux du fond — comme le prévoit le contrat actuel. On devrait leur accorder un certain pourcentage d'emplois de surface, ne serait-ce que pour les affaiblis et les éclopés.

Le Belge. — C'est une demande raisonnable, me semble-t-il. Mais n'oubliez pas que la Belgique a dû embaucher des mineurs étrangers, précisément parce que les Belges voulaient de moins en moins travailler au fond...

L'Italien. — Les questions de sé-

pour le salaire du mineur. Mais, je le répète, ce n'est point un problème italien, ni même belge, c'est un problème mondial...

L'Italien. — C'est un problème urgent...

Le Belge. — Avez-vous encore d'autres propositions ?

L'Italien. — Deux. Nos délégués syndicaux devraient être plus nombreux, choisis par nos syndicats italiens, et payés par notre gouvernement, ce qui assurerait leur indépendance...

Le Belge. — Ce devrait être l'objet d'une négociation italo-belge.

L'Italien. — Il faudrait une commission mixte permanente de contrôle, avec des délégués syndicaux italiens et belges. Cette commission aurait de larges pouvoirs d'inspection et d'enquête.

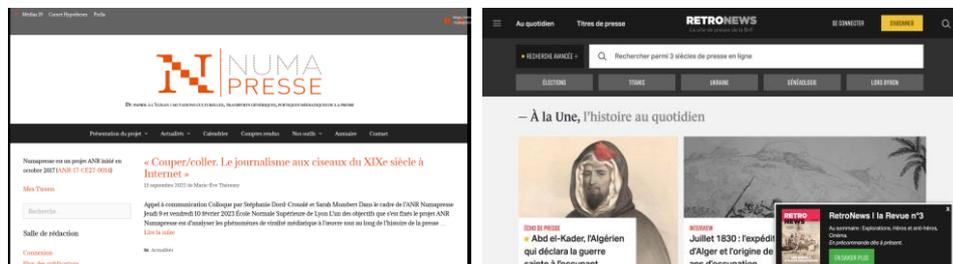
Le Belge. — Espérons que la Commission d'enquête, dont j'ai parlé plus haut, trouvera nécessaire la création de ce nouvel organisme...

Arrêtons ce dialogue. Nos conclusions seront brèves. Sauf pour la question des taudis, il n'y a pas à résoudre de problèmes particuliers à la main-d'œuvre italienne, mais bien des questions d'intérêt vital intéressant toute la main-d'œuvre des charbonnages belges. On a commencé à y travailler.

« Mieux vaut tard que jamais ! ».

Le Soir, 24 janvier 1954 [Capture d'écran sur le portail BelgicaPress]

La question de l'accès aux sources, ou plus précisément de la manière dont sont aujourd'hui ré-médiés des contenus d'époque sur des plateformes en ligne, se pose également pour Claire Blandin. Elle signale, du côté de la presse écrite, deux récents projets de numérisation ouvrant de nouvelles perspectives de recherche sur les corpus médiatiques (notamment dans leurs dimensions iconographiques) : [Numapresse](#) et [Rétronews](#).



En ce qui concerne les « métiers de femmes » et leur représentation médiatique télévisuelle, c'est-à-dire des terrains de nature infra-événementielle, les politiques d'archivage médiatique conditionnent fortement l'historiographie. Par exemple, il faut attendre 1995 et l'institution du dépôt légal des œuvres audiovisuelles pour que l'INA constitue un corpus de sources, qui reste cependant biaisé par les choix d'archivage jugés prioritaires par les politiques institutionnelles (certaines émissions réalisées par des femmes, ou émissions montrant des métiers de femmes, ont pu disparaître pour cette raison ; d'autres comme les fictions populaires seront jugées moins prioritaires que les émissions d'actualité). En outre, l'accès aux corpus numérisés dépend fortement de la manière dont ceux-ci ont été indexés par les documentalistes. Ce travail d'indexation demande, d'une part de se projeter dans les catégories conceptuelles d'une époque antérieure, pour saisir efficacement les termes dans lesquelles telle problématique était traitée, d'autre part de renouveler régulièrement l'indexation, pour faire émerger de nouvelles clés d'entrée en fonction des intérêts de la recherche.

Les sources de l'INA permettent aujourd'hui de retrouver des représentations médiatiques de métiers de femmes, comme celles qu'a proposé l'émission d'Éliane Victor *Les Femmes... aussi* (1964-1973), qui fait entrer les réalités de la vie de « femmes sans qualité » dans le format long du documentaire, comme dans [l'épisode « Mademoiselle Félicité et l'Hôtel-Dieu »](#) (extrait), réalisé par Serge Moati.



On y trouve un [entretien d'une infirmière](#), qui frappe par ses qualités interactionnelles, notamment la part des silences et la progressive inversion du rapport entre intervieweur et interviewée.



Cet exemple témoigne d'une mise en visibilité médiatique des femmes, en particulier dans leurs réalités professionnelles, qui reste cependant marginale par rapport à l'ensemble du flux audiovisuel de l'époque, et qui émerge seulement aujourd'hui comme source possible pour une histoire culturelle renouvelée.

[L'article d'Agnès Chauveau, « Le voile, le miroir et l'aiguillon » \(*Vingtième siècle*, 2001/4, 72\)](#) explique bien ce rôle complexe de la télévision sur la société française des années 1960 : tantôt dissimulant certaines réalités (dont celles des femmes), tantôt tendant un miroir ethnographique, tantôt encore accompagnant, voire stimulant, certaines évolutions sociales.

On peut dégager trois grands axes de questionnement transversaux à partir des dossiers ouverts par Claire Blandin et Éric Geerkens.

Le premier concerne l'articulation complexe entre la visibilité (ou l'invisibilité) médiatique et la vérité (ou le mensonge) sur la réalité sociale. Faut-il considérer que les médias entretiennent un mensonge lorsqu'ils sont silencieux sur tel phénomène social de leur époque ? Les cas envisagés montrent que cette question ne peut être tranchée de manière radicale, mais oblige à prendre en considération le jeu complexe de proportions et de déformations entre certaines formes sociales et leur représentation (ou non-représentation) médiatique. Ce jeu de proportions et de déformations concerne toutes les dimensions de l'écologie médiatique d'une époque et d'un support précis, qui permettent d'identifier et d'interpréter à leur juste mesure les silences médiatiques dans leur historicité. La tentation est grande en effet de céder à l'anachronisme et de rechercher ce que nous savons en reprochant à des médias d'époques antérieures de ne pas le savoir déjà. Cette question de l'encyclopédie des savoirs disponibles, du dicible et du pensable d'un état de société, peut être approchée par les marges du discours médiatique. Qu'il soit peu question de la silicose comme risque sérieux pour les mineurs, mais que le terme figure dans des publicités pour des remèdes miracles ou dans les pages féminines d'un quotidien, semble en effet particulièrement intéressant pour interpréter les silences, ou le bas bruit, médiatiques sur cette question.

des corpus à priori moins légitimes, ou à priori moins directement liés à des enjeux de société contemporains, comme les fictions, à l'image de ce feuilleton populaire dans les années 1960, [*Les Saintes Chéries*](#).



Le deuxième axe de questionnement concerne plus spécifiquement l'interprétation des silences médiatiques. Même saisis dans leur écologie et dans leur encyclopédie spécifiques, ces silences restent potentiellement ambigus : pour le dire simplement, faut-il les entendre comme de simples conséquences, sur le plan des représentations médiatiques, de l'invisibilisation sociale de certaines catégories de personnes ou de questions, comme l'effet structurel des normes qui régissent le système de production médiatique (par exemple, jusqu'il y a peu, l'absence quasi-totale de femmes à des postes clés dans la presse ou à la tête d'émissions légitimes à la télévision), ou encore comme la construction stratégique d'un récit médiatique visant à refouler certains sujets, au service d'intérêts politiquement, économiquement et/ou idéologiquement situés ? Il n'y a sans doute pas de réponse tranchée à apporter face à cette ambiguïté, qui engage plutôt à pluraliser les angles interprétatifs sur les corpus médiatiques.

Enfin, le troisième axe de questionnement concerne la médiatisation de l'expertise et l'usage des effets d'autorité dans le discours médiatique. L'un et l'autre des cas présentés par Claire Blandin et Éric Geerkens impliquent en effet la construction toujours orientée d'un rôle d'expert dans le débat public, dont l'usage par les médias produit ce double effet d'imposer à la fois une image sociale de ce qu'est l'expertise légitime (par exemple plutôt masculine, liée à l'élite intellectuelle, et aux sciences dites « dures » et « chiffrables »), et une « vérité tranchée » sur une controverse publique, rassurante car supposément rationnellement contrôlée, idéologiquement neutre et parfaitement désintéressée.

L'actualité de ces questions est notamment représentée dans un [colloque sur « L'expert·e en santé dans les médias, entre légitimité et controverses »](#), un [dossier de revue analysant les premières allocutions sur le coronavirus](#), un [dossier sur les controverses publiques autour des sciences](#), ou encore [l'ouvrage de Claire Oger sur la construction de l'autorité en discours](#).